

SUIVI DE L'EXECUTION DU TRANSFERT DES DOTATIONS BUDGETAIRES ALLOUEES AUX COLLECTIVITES DECENTRALISEES

Il s'agit d'assister le Directeur Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), en sa qualité d'ordonnateur du Programme « Décentralisation », dans le suivi de l'exécution des transferts des dotations budgétaires allouées aux collectivités décentralisées, conformément à la régulation budgétaire. Cette activité consiste à suivre, à travers le SIGOBE les transferts effectués. En cas de lenteur ou d'omission, la DOCD interpelle les services de la DGDDL.